



## Club Léo Lagrange 29570 CAMARET-SUR-MER

Tél. 02 98 27 92 20 ou 02 98 27 90 49

[info@club-leo-camaret.fr](mailto:info@club-leo-camaret.fr) [www.club-leo-camaret.fr](http://www.club-leo-camaret.fr)

### DEMANDE D'INSCRIPTION EXTERNAT PLONGEE

Nom ..... Prénom .....

Date de Naissance ...../...../.....

Adresse permanente.....

Code Postal ..... Ville.....

Tél. Dom ..... Tél. Vacances.....

Portable ..... Courriel .....

**Dates: du..... au .....**

Activité	MATIN	APRES-MIDI
Stage Jeunes * (de 8 à 13 ans)		
Formation Niveau 1 (à partir de 14 ans)		
Formation Niveau 2 (à partir de 16 ans)		
Formation Niveau 3 (à partir de 18 ans)	+ Rifap O/N	
Pack Découverte (à partir de 8 ans, du lundi au jeudi)		
Baptême en mer (à partir de 14 ans)	M - Me - J - V	V
Baptême aquarium (à partir de 8 ans)	Date.....	Heure.....
Explo encadrée CLL <input type="checkbox"/>	Niveau:.....	
Explo auto encadrée <input type="checkbox"/>	Dates.....	
	.....	

Exploration: Carte de 5

Carte de 10

Carte de 20

Carte de 30

### Autorisation parentale

Je soussigné(e) ..... qualité .....

- autorise le stagiaire précité à participer aux activités du Club Léo Lagrange ,
- donne mon autorisation à le conduire, en cas d'urgence, dans un établissement hospitalier où toute intervention médicale ou chirurgicale pourra être pratiquée en cas de nécessité,
- atteste d'avoir pris connaissance des Conditions Générales et du Règlement Intérieur du Club Léo Lagrange.
- autorise les responsables du Club Léo Lagrange à utiliser librement les photos prises lors du stage pour la promotion des activités nautiques.

Fait à ..... le .....

SIGNATURE

\* Pour les stages « Jeunes » le certificat médical doit être établi par un médecin fédéral.

CERTIFICAT MEDICAL /LICENCE ( à présenter le 1<sup>er</sup> jour ou joindre une photocopie, le certificat médical de non contre-indication à la plongée sous-marine doit dater de moins d'un an)

Date Certificat Médical .....

LICENCE ..... Date.....



## Conditions générales

La fiche d'inscription remplie et signée par le responsable légal et le solde doivent être remis obligatoirement avant le début du stage.

En cas d'annulation de votre part (sauf pour cause médicale) ou d'exclusion pour motif grave, le montant versé ne sera pas remboursé.

En cas d'annulation de la part du Club Léo Lagrange, les montants versés seront intégralement remboursés, sans pour autant donner droit à un versement d'indemnités (notamment en cas d'insuffisance de participants).

Le responsable légal du stagiaire mineur devra s'assurer de la présence d'un encadrant et de la possibilité d'organisation de la séance en déposant le stagiaire.

Le Club Léo Lagrange ne pourra être tenu pour responsable des accidents ou incidents survenant avant ou après les horaires prévus des séances, ou pendant les horaires d'une séance préalablement annulée.

Le Club Léo Lagrange décline toute responsabilité en cas de bris, perte ou vol de matériel personnel (bijoux, montre, lunettes, lentilles, appareils photos, jeux électroniques...).

Le Club Léo Lagrange pourra utiliser les photos ou images prises pendant les stages pour la promotion des activités du club.

### Assurances:

Les stagiaires du Club Léo Lagrange sont assurés en cas de décès et d'incapacité permanente (décès : 3 100 € capital de base ; incapacité permanente : selon taux d'incapacité) . Remboursement des frais médicaux et pharmaceutiques :1400 € (dont frais de lunetterie:80€).

Si un stagiaire est responsable d'un accident, sa responsabilité est couverte (dommages corporels : 30 000 000 €, dommages matériels et immatériels : 15 000 000 €).

Les stagiaires ont la possibilité de souscrire une assurance individuelle supplémentaire ; se renseigner auprès du Club Léo Lagrange.

SIGNATURE